Zeitschrift: Schweizer Ingenieur und Architekt

Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine

Band: 103 (1985)

Heft: 29

Artikel: L'autorité politique et service forestier

Autor: Martin, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-75848

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'autorité politique et service forestier

Par Jacques Martin, Gryon

Introduction

Appartenant d'une part à l'autorité politique et d'autre part au service forestier, je prends de sérieux risques en vous présentant cette conférence. Il est en effet difficile de juger ses pairs avec toute l'objectivité voulue et dans le cas présent je dois le faire pour l'une et l'autre des parties en cause. Mais, face à un aéropage de forestiers, aéropage impressionnant autant par ses titres que par sa qualité, j'essaierai très directement, très franchement de définir ce qu'attend aujourd'hui le politicien en général du corps de spécialistes que vous représen-

Loin de moi l'idée de prétendre transcrire la quintescence de la réflexion politique, variable et évolutive en relation avec certains besoins immédiats. Cependant, ayant eu la chance de participer aux travaux des trois niveaux de législatifs du pays, Commune, Canton et Confédération tout en étant à la fois Syndic d'un exécutif communal, j'ai pu tirer de ces expériences la manière de sentir et d'approcher le problème technique que connaissent les politiciens.

La formation scientifique du forestier lui impose un système de réflexion bien défini, basé sur des critères objectifs nettement déterminés; les approches politiques sont d'un autre ordre, influencées par l'introduction dans l'analyse de facteurs émotionnels ou liés directement à des buts poursuivis par la pensée philosophique des partis ou encore des objectifs électoraux à court ou moyen terme.

Buts de l'exposé

Il est dès lors admissible de penser que l'ambiguïté, voire une certaine contradiction peuvent se rencontrer dans la pensée et la décision politique..., ce qui ne devrait pas être le cas des forestiers... en principe! Selon les bonnes règles inculquées par le Poly, je devrais vous donner tout d'abord un plan de l'exposé mais, craignant de trop schématiser, je préfère seulement préciser les buts poursuivis, buts en relation directe avec l'objet de ce séminaire. Résumés, ils

peuvent s'exprimer de la manière sui-

- le forestier assume-t-il la mission dévolue par la société?
- est-il formé correctement pour remplir cette mission?
- y a-t-il amélioration possible, d'une part dans la conception et la formation de cette mission, et d'autre part, dans la préparation de l'ingénieur?

Buts ambitieux pour une réflexion qui ne saurait être exhaustive, mais, si cette brève approche nous donnait quelques sujets de discussions dans les colloques de cet après-midi, son but serait atteint.

Avant d'attaquer le thème principal, j'aimerai aborder deux éléments préliminaires utiles à une meilleure compréhension de mon propos. Tout d'abord, le dépérissement des forêts, catalyseur de la réunion de ce jour. Ce phénomène encore mal connu dans la synergie de ses causes et la complexité de ses effets ne devrait pas obnubiler notre réflexion fondamentale. En effet, sans cette malheureuse catastrophe biologique, les travaux d'aujourd'hui aborderaient ces problèmes de base calmement sans que l'on en ressente l'urgence, que l'on éprouve le doute ou l'inquiétude face à une situation difficilement maîtrisable. Tout être humain, toute société, toute profession doit avoir le courage et la volonté de se remettre en question. Mais, cette analyse profonde doit se faire en toute sérennité si l'on veut qu'elle débouche sur un résultat positif et réaliste.

On parle souvent, trop souvent à mon gré, du fossé séparant Suisse alémanique et Suisse romande. Il y a quelques différences, il faut bien l'admettre, puisque je parle français devant un auditoire cultivant en majorité la langue de Goethe, mais ces différences sont très supportables et améliorent, tout en le rendant plus difficile, l'exercice de notre démocratie. Au plan de la relation profonde avec la forêt, les latins en général ont une perception quelque peu différente. Cette perception est influencée par la culture, le climat, la lumière, l'aspect plus clair des essences. La littérature démontre, au travers des âges, ces différences d'approche qui font considérer la sylve avec son mystère profond pour les Nordiques alors que les gens du Sud l'utilise plus ouvertement au sens large du terme.

Missions du forestier

Mais au sud comme au nord, à l'est comme à l'ouest du pays, notre profession a été revêtue par le Parlement, au travers de la loi de 1878, d'une importance toute particulière puisque l'on parle de «la mission du forestier». Terme ambitieux pour des objectifs qui ne le sont pas moins et qui nécessitaient alors la mise en œuvre d'un appareil administratif central, d'une école capable de réaliser une formation de haut niveau et surtout la recherche et la préparation morale d'hommes aptes à conduire cette opération de longue haleine: reconstitution de la forêt suisse afin de la rendre capable de remplir au mieux ses rôles de protection et de production.

Eh bien, aujourd'hui, en ces temps incertains de remise en question, voire de critiques, il faut le dire et le répéter, ce but a été atteint. Certes, tout n'est pas idéal et parachevé, mais cette mission première, cette mission de base a été remplie. Même au-delà de certains de ses objectifs particuliers puisque, quelques-uns de nos détracteurs nous accusent en cette fin de vingtième siècle d'être trop conservateur, d'avoir gardé des forêts trop vieilles, du matériel sur pied trop conséquent... de ne pas avoir su rajeunir à temps!

Mais la conduite d'une politique forestière présente un aspect dont ni le commun des mortels, ni les hommes politiques n'ont conscience... c'est la lenteur de la réaction biologique. Un changement de conception en agriculture peut se réaliser en 2 ou 3 ans, le temps de mettre en place un système et de l'appliquer... en foresterie, ces délais sont à multiplier par un facteur 10, voire 15 pour réaliser une opération similaire. Ce facteur imposé par la nature détermine une réflexion puis une prise de décision à très longue échéance rendant le système de conduite difficilement adaptable à l'évolution rapide de la vie mo-

Cette première approche nous a permis de déterminer que la mission générale du forestier à partir de 1878 et au long des décades qui suivirent était de reconstituer un capital forêt capable de remplir sa mission de protection. Mais elle nous montre aussi la difficulté de la conduite d'une politique forestière dépendant de facteurs économiques et politiques évoluant rapidement par opposition à l'extrême lenteur biologique.

Au hasard de l'histoire de ce siècle, je prends deux exemples typiques par leur caractère évolutif d'une part et en parfaite contradiction d'autre part, démontrant le paradoxe que vit quelques fois le forestier.

Ainsi le rendement financier. Cet apport dans les conditions économiques difficiles de la fin du 19 siècle avait pour le propriétaire public ou privé une grande importance. L'augmentation du niveau de vie, un travail pour tous, des recettes supplémentaires ont ramené l'apport financier de la forêt à un niveau plus modeste... mais cette notion prioritaire de 1920 a déterminé des options qui portent aujourd'hui leurs fruits... et tombent en contradiction avec la forêt de délassement, la forêt sociale. Cette ouverture de la forêt à une nouvelle fonction, nécessitée autant par le système de vie que par l'augmentation et la concentration urbaine des populations, a des conséquences plus sérieuses qu'il n'y paraît au premier abord. Cet engouement du citadin pour des boisés qu'il a longtemps négligés témoigne de la même démarche fondamentale que celle des écologistes découvrant brusquement nos forêts avec tous leurs défauts sylvicoles, défauts imputables aux forestiers! Ces forestiers qui pendant de nombreuses années furent pratiquement les seuls défenseurs d'une nature ignorée par une grande partie de la population!

Rôle du politicien

Si la politique forestière est difficile à négocier, il faut bien admettre que la tâche générale du politicien n'est pas facile à assumer.

Comme tout être humain, du moins dans les pays occidentaux, le politicien est soumis à un système de vie affolant dépassant toute réalité biologique. La complexité et le nombre des problèmes qu'il doit résoudre l'obligent de plus en plus à consulter rapidement... et consulter aujourd'hui c'est d'abord s'informer par la presse, qu'elle soit écrite, parlée ou télévisée. Les experts, les spécialistes n'ont plus le même impact direct, c'est important pour nous; ils interviennent encore mais souvent au deuxième degré, leur réflexion étant traduite plus ou moins bien par un journaliste. Cette rapide démonstration m'amène à dire, chacun d'entre nous en a fait l'expérience, que la presse a de plus en plus de pouvoir et, que souvent hélas, ce pouvoir est mal utilisé; souvent aussi, il faut le reconnaître, la presse est mal informée.

Soumis en outre au climat idéologique de son parti et surtout aux contraintes électorales trop souvent renouvelées, le politicien doit tenir compte de l'opinion publique... dont les mass media se rendent souvent imparfaitement ou fragmentairement les porte-paroles.

Quels sont dans ce contexte les apports du forestier au politicien? Tout d'abord et d'une manière générale, c'est l'analyse technique d'un problème avec en conclusion un faisceau de solutions intégrables dans un système de politique globale. On ne saurait oublier que l'expert ne peut que proposer les solutions qu'il juge possibles techniquement, abordant simplement leur impact sur d'autres plans. Il appartient à l'homme politique de juger ce qui, en relation avec l'ensemble de la gestion du pays, est possible momentanément ou à long terme. Cette décision politique souvent difficile à négocier est soumise à tous les aléas de la démocratie partisane.

Nouveau profil du forestier

Dés lors, dans ce contexte analysé rapidement, comment situer le forestier d'aujourd'hui, comment surtout redéfinir sa mission et le rôle qu'il doit jouer pour l'avenir de la forêt dans la société? Remis en question par un traitement sylvicole trop axé vers le rendement, critiqué pour une gestion trop laxiste, génératrice de tous les maux du dépérissement, perdant de son influence traditionnelle auprès des exécutifs de l'ensemble du pays, le forestier moderne est-il devenu l'archétype d'une race en voie d'extinction? Avant de l'affirmer, il me semble utile d'examiner l'évolution de son rôle dans le contexte communautaire.

Les premiers ingénieurs forestiers devenus par la force des choses des inspecteurs formés dans les hautes écoles européennes, puis suisses ont joué dans les grandes options de reconstitution un rôle politique et technique remarquable et reconnu par l'Histoire. L'évolution et la multiplication des tâches, l'orientation de la société vers un matérialisme forcené ont modifié petit à petit ce rôle, le ramenant d'un niveau créatif vers un niveau plus administratif...

Ce changement fondamental dans l'esprit profond des devoirs à accomplir est peut-être une des raisons amenant un recrutement différencié... une partie des forestiers d'aujourd'hui recherchant un certain ronron administratif, une partie étant attirée par l'image du retour de l'homme à la nature... une partie enfin, la plus importante j'ose encore l'espérer, entreprenant cette formation par vocation! Cette vocation profonde, inspirée autant par l'avenir de la forêt que celui des hommes doit déborder sur une certaine image de la politique, doit aller au-delà du problème purement technique. C'est le gage d'une action efficace à long terme et admise par la société.

Analysant plus précisément, sans vouloir ou pouvoir donner une réponse à toutes les questions posées, on pourrait admettre que le forestier a peut-être mal répondu aux vœux, aux besoins, aux options d'une société, d'un Etat! Son isolement dans un arrondissement où il est, et souvent tient à rester le seul spécialiste, le seul conseiller, le coupe souvent de l'école, de la recherche, en un mot, de l'évolution. Son statut de fonctionnaire, positif pour l'ensemble de l'analyse, peut être négatif sur le plan de la concurrence et de la remise en question. Il lui est souvent difficile dans ces conditions de sentir, de voir, de pouvoir influencer, marquer des décisions qui petit à petit lui échappent. Une brève expérience de praticien m'a démontré d'une manière très claire que les références légales ont un certain poids dans l'action, mais action souvent restrictive alors que l'engagement personnel, la persuasion débouchent sur des réalisations positives favorables à la forêt dans un contexte général.

Le dépérissement des forêts, catalyseur de cette réflexion, ne doit pas masquer l'évolution fondamentale du rôle du forestier. Rôle remis en question dans une société qui elle-même se cherche sans trouver de solution au mal profond qui le ronge. Comment, dans l'ambiguïté des buts poursuivis par les hommes de cette fin de vingtième siècle où, d'un côté, une majorité de la population recherche dans le matérialisme le plus pur la réalisation de buts immédiats, alors qu'une minorité consciente du danger représenté par cette option artificielle veut un retour vers la nature? Comment définir précisément le rôle du forestier? Alors que des uns lui reprochent de ne pouvoir rouler à 130 sur l'autoroute et les autres de construire des chemins et d'enrésiner les forêts!

Cette ambiguïté, le monde politique la ressent profondément et, pour lui aussi, le dépérissement des forêts a été un choc brutal. Choc qui, pour le moment, l'empêche de prendre des mesures cohérentes et de définir des options à long terme!

L'avenir de la profession, (car tout constat doit déboucher sur une prospective), dépend, à mon avis, essentiellement des forestiers. La revision de la loi forestière fédérale aura certainement une influence sur l'avenir de la forêt, elle permettra de redéfinir certains buts fondamentaux, d'améliorer et de moderniser certaines conceptions dépassées. Pourtant, cette revision présente des dangers: je pense à la remise en question d'option de base comme la défense de l'aire forestière, ainsi que d'autres règles qui nous semblent aujourd'hui immuables. Le forestier n'est plus seul dans son jardin, il doit composer, justifier son action passée, essayer de déterminer son action future. Or, toute réflexion prospective est par définition un exercice de doute et de critique puisqu'elle examine et évalue de multiples incertitudes...

Dès lors, je n'aurai par l'outrecuidence de vous donner des solutions, mais me bornerai volontairement dans cette conclusion à résumer quelques-unes des possibilités s'offrant aux forestiers pour, si possible, reprendre le gouvernail... en déterminant des buts à longue échéance.

Deux choix d'action sont possibles

- d'abord attendre, subir les événements, recevoir des ordres sans participer à la décision, en admettant que notre rôle perdra de son importance au profit d'autres professions

- ou alors, provoquer, monter aux barricades (utilisation du phénomène des pluies acides), alerter l'opinion par l'intermédiaire des médias... au risque absolument réaliste de perdre rapidement toute crédibilité en cas de nonconfirmation des thèses soutenues.

L'une et l'autre de ces solutions extrêmes ne me satisfont pas. Je vois une solution de compromis, un moyen terme qui devrait déboucher sur les réflexions suivantes, et surtout sur les discussions des groupes du séminaire:

- 1. redéfinition de la mission dans un cadre évolutif avec l'imagination exerçant sans cesse de multiples avenirs
- 2. intégration de tous les milieux forestiers à cette recherche d'identité, je pense au praticien, aux écoles, à l'institut de recherches, à l'Office fédéral des forêts
- 3. adaptation de ces conclusions à nos programmes d'études en donnant à nos

diplômés une formation polyvalente de haut niveau

- 4. prise de conscience (urgente) de la situation actuelle qui fait de nous des accusés et réaction par une information tous azimuts y compris et surtout le monde politique, sans dramatiser
- 5. rétablissement de nos relations avec l'élément dirigeant du pays en concluant (peut-être) des alliances avec certains groupes d'influence.

Je suis optimiste de nature. J'espère dès lors que nous trouverons des solutions. Votre présence et votre attention me confirment totalement dans cette espérance.

Adresse de l'auteur: *J. Martin*, ing. forest., bureau technique, Baraka, 1882 Gyron.

Ergebnisse der Gruppenarbeit

Vorgehen

Es war vorgesehen, dass die Gruppen über die folgenden Themen und Bereiche diskutieren und anschliessend vor dem Plenum Bericht erstatten sollten:

- Definition der Aufgaben des Försters gegenüber Gesellschaft und Staat
- Überprüfung der Fähigkeit zu ihrer Erfüllung
- Vorschlag von Massnahmen, die seine Erfolgsaussichten verbessern können.

Die Zeit war knapp bemessen, die Interessen und Wünsche wie auch die Ausgangslage waren vielfältig und zum Teil widersprüchlich, bestimmte Regionen der Schweiz, vor allem Gebirgsregionen, waren untervertreten. Diese Konstellation hatte zur Folge, dass nicht von allen Gruppen alle drei Bereiche diskutiert und vor das Plenum gebracht werden konnten. Die folgende Zusammenstellung will deshalb auch vielmehr das Spektrum der Ideen und Voten wiedergeben als vollständiger und abgeschlossener Bericht sein; ebenso bleiben Widersprüche bestehen.

Übersicht über die Ergebnisse

Aufgaben des Försters gegenüber Gesellschaft und Staat

Die Aufgaben des Forstdienstes und des Försters können sehr verschiedenartig sein. Im Vordergrund stehen nach wie vor die klassischen Aufgaben wie quantitative und qualitative Walderhaltung, nachhaltige und naturnahe Waldbewirtschaftung sowie die Erschliessung der Holzressourcen, wenn nötig mit Intervention des Staates, Information und technische Beratung des Waldeigentümers sowie Aufklärung der Bevölkerung über den Sinn von Massnahmen.

Probleme und Schwierigkeiten bei der Erfüllung

Die aktuelle Situation (Waldsterben) verlangt besondere Massnahmen, die auf Widerstand stossen, weil der Wald und die Forstwirtschaft ein wirtschaftlicher und politischer «Non-Valeur» sei und weil Abwehrreaktionen gegen die Wahrnehmung des Waldsterbens vorhanden seien, das niemandem ins Konzept passe.

Auch der Forstdienst wird angegriffen: Er verkaufe seine Anliegen schlecht, der Förster habe keinen Mut zu überzeugendem Auftreten, da er unsicher im Argumentieren sei und ihm wissenschaftliche Grundlagen und klare Übersichten fehlten. Seine Tätigkeit sei durch seine berufliche Stellung und die zu breite Ausbildung eingeengt. Dem Förster fehle teilweise Ausbildung, Legitimation und Zeit, den Wald richtig zu vertreten.

Massnahmen

Politik: Viel Gewicht wird der Revision des Forstgesetzes beigemessen, bei der

die Schutz- und Sozialfunktionen des Waldes stärker betont werden sollen. Eine forstliche «Lobby» wäre wünschbar. Politik und Politiker sind über die Basis zu beeinflussen, d.h. über Bevölkerung, lokale Vereine usw. Die Aufklärung der politischen Meinungsbildner ist wichtig. Förster und Waldbesitzer haben an die Politiker klare Forderungen zu richten. Sie müssen auch für den Politiker glaubhaft werden, wie sie es für die Bevölkerung schon sind. Waldbesitzer, die politisch zu aktivieren sind, und Öffentlichkeit müssen sich ihrer Verantwortung bewusst werden; sie kann nicht ausschliessliches «Privileg» der Förster sein.

Politische Tätigkeit des Försters: Der Förster soll sich auch ausserhalb seiner Fachkompetenz als Bürger persönlich engagieren und sich mit zielverwandten Gruppen der Bevölkerung, z.B. auch mit den «Grünen», zusammenschliessen. Sachinformation kann nicht von politischer Tätigkeit getrennt werden. Mehrmals wird auch darauf hingewiesen, dass man sich das Engagement der Förster des letzten Jahrhunderts zum Vorbild nehmen sollte.

Öffentlichkeitsarbeit/Bildungsauftrag: Information und Aufklärung von Bevölkerung und Politikern sind als Bildungsauftrag zu verstehen und gehören zu den wichtigsten Aufgaben des Försters. Die Information muss «niveaugerecht» sein, vor allem sollte man den «Wald sprechen lassen». Der Förster sollte auch nicht von «meinem», sondern von «eurem» Wald sprechen. Zur Verbreitung der Information sind die politischen Institutionen, Verbände,